

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Brion-Bécasseau \(Veuve\) et fils, 5 \[décembre 1849\]](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Brion-Bécasseau (Veuve) et fils, 5 [décembre 1849]

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Brion-Bécasseau \(Veuve\) et fils](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Brion-Bécasseau (Veuve) et fils, 5 [décembre 1849], 1849-12-05

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27205>

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (439)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 décembre 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brion-Bécasseau \(Veuve\) et fils](#)

Lieu de destinationReims (Marne)

## Description

RésuméGodin accuse réception d'un effet de 249,55 F sur Anizy-le-Château, dont il a crédité son compte. La maison Veuve Brion-Bricasseau et fils insiste pour obtenir un escompte plus important que celui prévu dans ses conditions de vente : Godin ne souhaite pas lui accorder cette faveur, mais pourrait s'engager à lui faire des expéditions rapides si elle abandonnait cette prétention.

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités[Anizy-le-Château \(Aisne\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBrion-Bécasseau (Veuve) et fils

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéCommerce

BiographieEntreprise de poterie d'étain établie à Reims (Marne) au milieu du XIXe siècle. Elle distribue des appareils de la manufacture Godin-Lemaire et Godin la sollicite en 1847 pour la fabrication d'instruments de cuisine.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1849

pour me couvrir de la 1<sup>re</sup> adresse je  
dispose sur vous a vue de fr 183 45  
vous accordant pour prompt pt. 3 45  
ensemble fr 187 90

agré M. m. s. s.

Laon  
16<sup>me</sup> g

Monsieur Geneaux - caivret  
votre compte a été credité de fr 12 pour la  
réunion convenue sur la 2<sup>e</sup> de l'année dernière  
j'ai retiré un reçu de 110 francs pour ce que  
vous avez a la faillite Degon du synde de cette  
faillite quand desirez vous me remplir cette somme  
je vous remettrai alors ce reçu

agré M. m. s.

Reims  
g

Madame v<sup>re</sup> Brion - Neussou et fils  
j'ai bien reçu sur anizy-le-chateau au 5 et  
fr 249 55 inclus a votre lettre du 28 ce que  
votre compte en est credité

l'insistance que vous apportez a pretendre  
a un compte plus fort qu'il n'est dans mes  
conditions de vous accorder est un motif qu'il  
serait satisfaisant de faire disparaître pour  
m'engager a la prompt expédition de vos  
demandes j'aime a traiter les affaires avec  
bonheur ma conduite passé vous en est  
un témoignage

agré Madame m. s. s.

Chauny  
g

Monsieur Evraud - Renouge  
vous m'avez dit tenir a mes dispositions  
des espèces scellées on en indiquera la somme  
afin que je puisse en disposer sur vous

agré M. m. s.